Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260130-2026_04-DE

COMMUNE D'ARGOL – 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 janvier deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Henri LE PAPE, Maire.

Présents : LE PAPE Henri, LE DOARE Denis, CHESSE Magali, TURBIEZ Jocelyne, PROFIZI Diane, PERON Annie, STERVINOU Nicolas, MARCHAND Olivier

Excusés : KERMORGANT Martine, MADEC Yannick, LEZENVEN Jean-Michel

Absent : BUHOT Elodie, OLLIVIER Mikaël

Procuration : Madame KERMORGANT Martine donne procuration de vote à Madame PROFIZI Diane

Secrétaire de séance : Madame PROFIZI Diane

N°2026- 04 - AFFECTATION DU RESULTAT – Budget principal

Etant donné les résultats du CFU 2025 de l'état IB2

00100 - COMMUNE D ARGOL — Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	75 321,43		164 390,28	153,29	239 865,00
Fonctionnement	328 640,78	280 000,00	175 366,62	2 495,44	226 502,84
TOTAL I	403 962,21	280 000,00	339 756,90	2 648,73	466 367,84

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260130-2026_04-DE

Etant donné l'absence de reste à réaliser en dépense ou recette au titre de l'exercice 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que :

Le résultat de fonctionnement cumulé positif de l'exercice 2025 pour le budget principal est de 226 502,84 €. La section d'investissement fait apparaître un solde d'exécution positif de 239 865 € en l'absence de reste à réaliser.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice, précédé du signe + ou –	**+177862,06** (Soit 175366,62 € pour le budget principal) + 2130€ suite clôture lotissement) + 365,44 en provenance du simif)
B. Résultats antérieurs reportés, ligne 002 du compte financier unique précédé du signe + ou –	**+48640,78**
C. Résultat à affecter = A + B (si C est négatif, report du déficit ligne D002	**+226502,84€**
Solde d'exécution	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement précédé su signe + ou – D001 (si déficit) R001 (si excédent)	 0 € **+239865€**
E. Solde des restes à réaliser d'investissement précédé du signe + ou - Besoin de financement Excédent de financement	 0 € 0 €

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260130-2026_04-DE

Besoin de financement F. = D + E	0 €
AFFECTATION	**+226502,84€**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	**+226502,84 €**
2) H. Report en fonctionnement R002	0 €
DEFICIT REPORTE D002	0 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la l'unanimité

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 qui s'élève à 226502,84 € au compte 1068, à la section d'investissement et rien sur la ligne 002 de la section fonctionnement du budget principal.

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)